Longueur parcours
▸ 2ème catégorie : 12,8 Km

Pêche 2e Catégorie

URNE
Union Réciprocitaire du Nord - Est
02-08-10-25-51-52
54-55-57-59-60
62-67-68-76-80-88

02 FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE

AAPPMA «L'Ailette» de COUCY-LE-CHÂTEAU
Actualisation : Saison 2023

Domaine public & privé / Réciprocitaire

Légende cartographie

- Cours d'eau de 2ème catégorie piscicole
- Linéaire autorisé à la pratique de la pêche de la « Carpe de nuit »
- Cours d'eau / plan d'eau non géré par l'AAPPMA
- Limite amont/aval des lots de pêche

Flash-Code
Cartographie interactive
des parcours de pêche

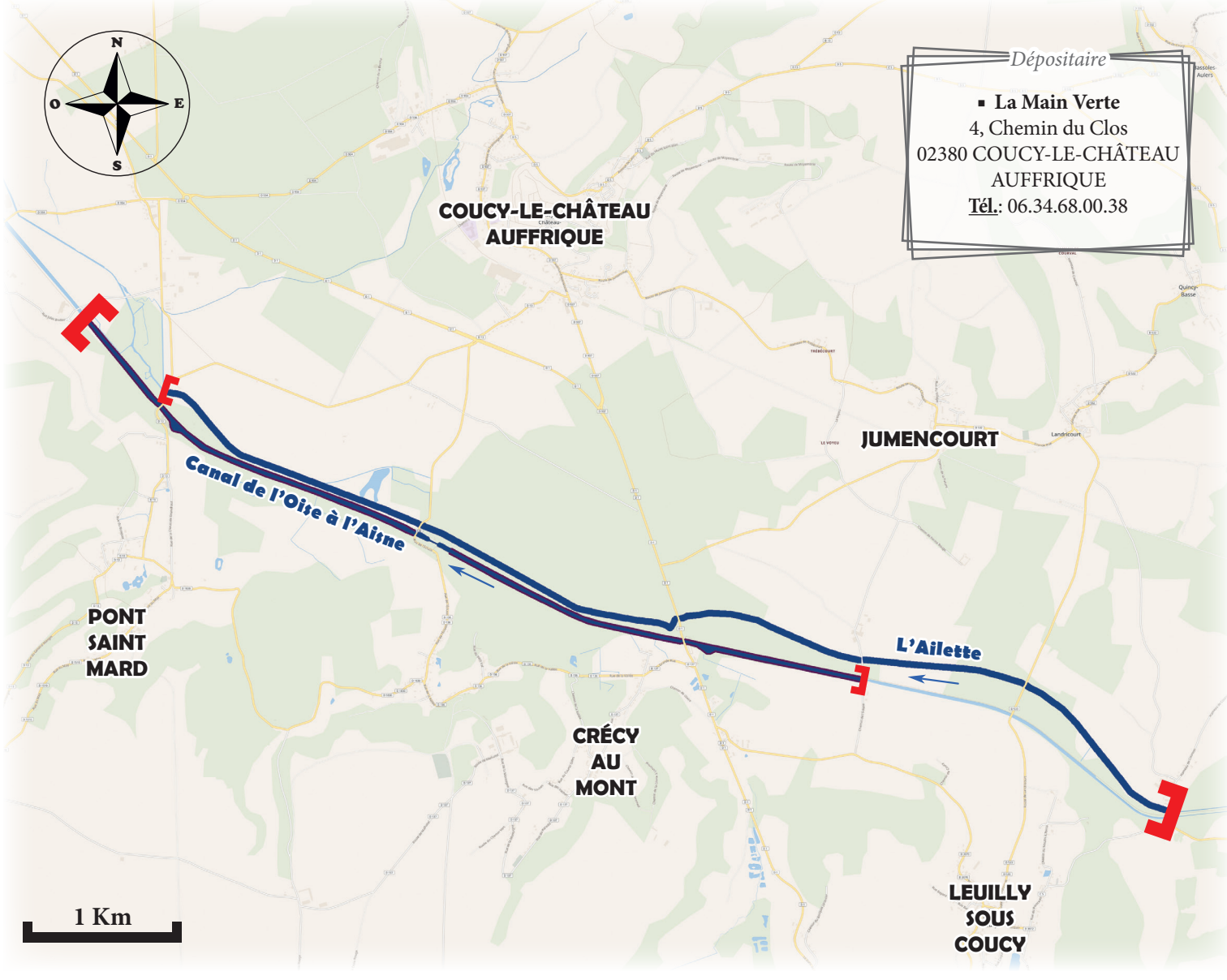

Dépositaire

▪ **La Main Verte**
4, Chemin du Clos
02380 COUCY-LE-CHÂTEAU
AUFFRIQUE
Tél.: 06.34.68.00.38

En cas de pollution ou de travaux entraînant un impact sur les milieux aquatiques, prévenez le plus rapidement possible :
- l'Office Français de la Biodiversité au 03.23.23.41.60,
- la Gendarmerie au 17,
- la Fédération au 03.23.23.13.16.